



ASSOCIATION SPORTIVE  
Collège La Chênaie  
330 Allée du Parc  
06370 MOUANS-SARTOUX

Tel. 04.93.75.13.00

## Association Sportive – UNSS

L'Association Sportive (A.S.) de notre collège offre la possibilité aux élèves qui le désirent de pratiquer une ou plusieurs activités sportives (voir liste ci-dessous) en plus des heures hebdomadaires d'E.P.S.

Les entraînements dans chaque discipline préparent des équipes ou des "individuels" aux compétitions inter-établissements organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Les compétitions (niveaux départemental, académique et national) se déroulent en général le mercredi après-midi.

Les inscriptions se feront à la rentrée de Septembre 2025.

Un formulaire spécifique d'inscription (mentionnant les activités et les horaires retenus pour l'année scolaire 2025-2026) sera remis aux familles lors de la première leçon d'EPS.

Une seule cotisation annuelle (prévoir 35 euros) permet de pratiquer une ou plusieurs activités. Pour les compétitions ou "sorties occasionnelles", l'élève doit impérativement être licencié et à jour de sa cotisation.

### **Activités hebdomadaires 2025 – 2026 (données à titre d'exemple) :**

*Entraînements le Mercredi après-midi ou le soir après 17h00 ou sur la pause méridienne*

#### **BADMINTON**



#### **TENNIS DE TABLE**



#### **BASKET**



#### **TIR À L'ARC**



#### **VTT – Plein air**



#### **BOXE**



### **Activités occasionnelles envisagées :**

- Activités de montagne (jeux de neige, randonnée, ski ...)
- Activités de Pleine Nature (Escalade, Canoë, Accrobranche ...)
- Journée du sport scolaire

L'A.S. est une association régie par la loi de 1901 et, à ce titre, peut être parrainée et/ou recevoir tous dons permettant ainsi de "participer" aux coûts prohibitifs des transports.

Merci d'avance pour votre future aide et soutien.